



Vattetot Infos MARS 2026

*Clap de fin de mandat pour moi, dernier bulletin et dernier édito !
J'ai aimé être votre interlocutrice et j'espère avoir pu vous apporter au mieux des solutions dans mes fonctions d'élue.
Au plaisir, donc, de nous recroiser en dehors de notre jolie mairie !*

Helen Motte

BONS CADEAUX POUR LE NOËL DES ENFANTS DE 1 À 10 ANS :

De nombreux bons pour vos enfants attendent encore d'être récupérés.

Il serait dommage que ces bons offerts par la commune ne soient pas utilisés...

Nous prolongeons donc la possibilité de leur retrait en mairie

jusque fin MARS,

aux horaires de permanences

mardi 18h-19h / vendredi 18h à 19h30

et lundi/jeudi matin ou

mardi/vendredi après midi

TAILLE ET ÉLAGAGE

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Notez que dans certaines rues, les arbres non élagués gênent le passage des véhicules comme le ramassage des ordures ménagères, les tracteurs et les cars pour le ramassage scolaire... sans oublier les véhicules de secours qui doivent toujours pouvoir passer.
Svp, merci de penser à eux.

Rappel

ÉLECTIONS MUNICIPALES SCRUTINS DES 15 ET 22 MARS



**Le bureau de vote se tiendra
à la salle polyvalente de 8h à 18h**

Petites infos utiles :

La carte électorale n'est pas indispensable pour voter. Il faut en revanche bien être inscrit sur les listes électorales et présenter une pièce d'identité le jour du vote.

La pratique du panachage, qui consiste à ajouter ou supprimer des noms ou modifier l'ordre des candidatures au cours du vote, est désormais interdite.

Il est possible de donner procuration jusqu'à un jour avant le scrutin
<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

divers liens utiles ici :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote>

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1361>





Il y a un peu moins de 40 ans vous découvriez le bulletin. Depuis 2014, j'accompagne Helen Motte qui nous régale avec une version toute en couleurs et en images. Ce fut toujours avec grand plaisir pour vous informer au mieux. Je co-signe à la fois ce bulletin et ce clap de fin et vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces 5 mandats.

Andrea Reynaud

INFOS DIVERSES ET VIE CITOYENNE

VIVRE ENSEMBLE

- Veillez à n'utiliser des engins bruyants qu'aux jours et horaires prévus.
- prévenez vos voisins si une petite fête se prépare chez vous et pensez bien à baisser le son de la musique à 22h...

DÉCHETTERIE

Nous sommes tous concernés pour respecter et faire respecter le tri sélectif. **LES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE.**



ENTRETIEN

Chacun devant gérer le ruissellement et la collecte des eaux pluviales de sa propriété, et afin d'éviter les pannes, pensez à nettoyer vos gouttières et vérifier vos regards (installations permettant de contrôler le bon fonctionnement de votre réseau et d'effectuer son entretien).

CLUB DES FALAISES BOURSE AUX VÊTEMENTS



A la salle des fêtes

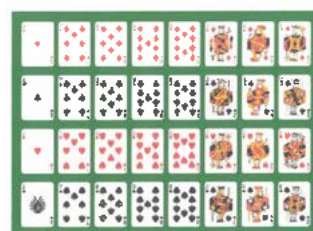
Vendredi 3 avril de 18h à 22h
Samedi 4 avril de 9h à 19h

Inscriptions et renseignements au :
02 35 27 84 62

Concours de manille en individuel

Dimanche 19 avril
à la salle polyvalente

1er prix 80 euros
2ème prix 60 euros
3ème prix 40 euros
1 lot pour tous



Inscription sur place 10 € / pers
Ouverture des portes 13h30 • Début du concours 14h
Petite restauration sur place

IPNS